

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REGIE PERIBUS

RAPPORT DU DIRECTEUR SUR L'EXECUTION DU BUDGET

EXERCICE 2019

SOMMAIRE

I	Préambule.....	3
II	Situation financière.....	4
II.1	Bilan Synthétique.....	4
II.2	Compte de résultat synthétique.....	4
II.3	Investissements réalisés et Investissements prévus	6
II.3.1	Investissements et travaux réalisés en 2019 :.....	7
II.3.2	Investissements et travaux prévus (à ce jour) en 2020 :.....	7
III	Autres informations.....	7
III.1	Fréquentation / recettes commerciales.....	7
III.2	Ratios de coûts et de productivité.....	9
III.3	Activités 2019.....	10
III.4	Perspectives 2020	11
IV	Conclusion.....	11

I Préambule

Le compte financier de la Régie PERIBUS de 2019 est constitué de la balance définitive des comptes 2019, du bilan 2019, du compte de résultat 2019, du tableau d'affectation des résultats 2019, de l'état des Soldes Intermédiaires de gestion 2019 et de divers documents pouvant intéresser le Conseil d'Administration.

Le compte financier retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2019.

Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté de comptes.

Le compte financier de l'exercice 2019 est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de la Régie PERIBUS.

Règles comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis suivant les normes, principes et méthodes définis par l'instruction budgétaire et comptable applicable aux services publics locaux et commerciaux du 31 décembre 2008 - cadre comptable M43 développé (services de transports).

Les documents ci-dessus énoncés, ainsi que le livre de paye, le grand livre, les mandats, les titres, la TVA, ont fait l'objet d'études approfondies, sur place et à distance par le cabinet FIDUCIAL afin de les valider et les certifier conformes en date du 14 avril 2020.

4 – Conclusion

Les modalités d'organisation de la gestion comptable de la Régie Péribus et l'ensemble des contrôles effectués dans le cadre de notre mission de révision du Compte financier nous permettent de conclure au caractère sincère et régulier des informations dispensées.

Fait à Ribérac,
Le 14 Avril 2020


Bénédicte BONNEAU-FAURET
Directrice Fiducial Expertise RIBERAC

Périmètre de l'Etablissement

La Régie PERIBUS a repris le 1^{er} juillet 2013 l'activité de transports urbains de voyageurs assurée jusque-là par la société Gonthier Nouhaud sur les 14 communes du Syndicat Mixte de l'Agglomération. Cette gestion est assurée pour 6 ans dans le cadre d'un EPIC avec un Contrat d'Obligation de Service Public (COSP).

Suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération Périgourdine et celle d'Isle et Manoire, la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux a été créée et a remplacé le Syndicat Mixte Peribus qui par conséquent a été supprimé. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Contrat d'Obligation

de Service Public a donc été transféré du Syndicat Mixte vers le Grand Périgueux, cela sans modifications.

Au 1^{er} janvier 2015, la Régie PERIBUS dessert les communes d'Atur et de Bassillac.

Le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux s'étend sur 43 communes et depuis septembre 2018, avec la restructuration complète du réseau, le service HANDIBUS dessert les 43 communes du Grand Périgueux et le service du transport à la demande (Télobus) est refondu en intégralité.

Enfin, le 1^{er} juin 2019, le Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) a été avenanté dans le cadre de la mise en place des Périvélo (système de location de vélo en moyenne et longue durée) dont la gestion a été confiée à la Régie Péribus.

II Situation financière

II.1 Bilan Synthétique

Le total du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 est de 1 867 937.91 €.

Au passif, les capitaux propres sont de 1 077 536.20 € au 31 décembre 2019.

II.2 Compte de résultat synthétique

Dépenses de fonctionnement

Les charges ont atteint au total **6 557 496.93 €** pour l'exercice 2019 (6 923 912.31 € pour l'exercice 2018) **soit -5.3 %**.

Les charges à caractère général sont de **1 710 791.13€** (1 789 310.07 € pour le réalisé 2018), soit environ **-4.38 %**.

Cette diminution s'explique essentiellement avec les effets de la restructuration du réseau de septembre 2018 sur une année pleine mais aussi une rationalisation de certaines dépenses courantes et le lancement de nouvelles consultations dont les principales évolutions seront en 2020.

Concernant les charges de personnel, le montant total des salaires et traitements, qui ont été versés au cours de l'exercice 2019 s'élève à 4 723 591.41 € (5 076 902.55 € pour le réalisé 2019).

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	% réalisé 2018 / 2019
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 076 902.55€	4 723 591.41€	-6.95 %

La nette diminution des charges de personnel et frais assimilés s'explique essentiellement par les impacts sur une année pleine de la restructuration du réseau Péribus de septembre 2018 d'une part et d'autre part par une baisse de l'absentéisme nécessitant ainsi une réduction du recours à aux remplacements.

L'effectif de la Régie PERIBUS était de 88,94 agents ETP (Equivalent Temps Plein) hors CDD de remplacement au 31 décembre 2019 contre 95,95 ETP au 31 décembre 2018, soit une baisse de 7.3 %.

La décomposition est la suivante :

- 61.79 roulants ETP dont 10.69 femmes au 31/12/19 (dont HANDIBUS ; 67.30 roulants dont 11 femmes pour 2018) ;
- 3 agents commerciaux ETP (2,83 au 31 décembre 2018) suite à la gestion des Périvélo ;
- 6,68 contrôleurs / régulateurs ETP (6.68 au 31 décembre 2018) ;
- 5,89 agents d'atelier ETP (6 au 31 décembre 2017) ;

- 3,12 agents d'entretien ETP (3.12 au 31 décembre 2018) ;
- 4 personnels administratifs ETP (4 au 31 décembre 2018) ;
- 5 personnels de Direction ETP (5 au 31 décembre 2018).

La principale baisse concerne l'effectif des conducteurs qui est liée à la restructuration du réseau PERIBUS à compter de septembre 2018 avec moins 200 000 kilomètres.

Le taux d'absentéisme total pour 2019 **est de 6.12%** (contre 9.88% en 2018) soit hors longue maladie : 4.38% (contre 7.12% en 2018)

Dont :

- Longue maladie : 1.74% contre 2.76% en 2018 ;
- Maladie : 3.34% contre 5.88% en 2018 ;
- Accident de travail : 1.04% contre 0.68% en 2018 ;
- CP EX : 0.07% contre 0.11% en 2018 ;
- CP PAT : 0.03% contre 0.03% en 2018 ;
- ABS : 0.04% contre 0.4% en 2018.

Il y a eu environ 1864 jours cumulés d'absentéisme dont 971 jours de maladie ordinaire pour les conducteurs en 2019, toute maladie confondue.

Recettes de fonctionnement

L'exercice clos le 31 décembre 2019 fait apparaître dans le compte de résultat, des produits qui s'élèvent au total à **6 703 351.70 €** (7 245 758.07 € pour le réalisé 2018).

Les recettes de 2019 sont mécaniquement diminuées et ramenées à « la réalité annuelle » dans la mesure où il n'y a pas eu pour 2019 de rattrapage sur le CICE comme en 2018.

Cependant, les recettes de 2019 ont été meilleure que prévue initialement dans la mesure où la TICPE a été supérieure aux prévisions plus 20 000 € et les recettes des amendes ont doublé pour atteindre 5000 €.

Concernant la rémunération pour 2019, suite à la conférence budgétaire de janvier 2019 entre le Grand Périgueux et la Régie PERIBUS, la rémunération du Grand Périgueux prévue dans le Budget Primitif 2019 de la Régie PERIBUS a été fixée à 6 300 000 € HT. (cf. délibération DD18-2019 du 21 mars 2019) contre 6 000 000 € HT en 2018.

Cette rémunération nouvelle est issue du travail de refonte générale qui a été réalisé début 2019 sur les dépenses de Péribus afin de les réactualiser pour être en adéquation avec la réalité. Ainsi, une comptabilité analytique a été mise en place afin d'avoir une vision précise et prospective des dépenses et des recettes tout au long de l'année.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 est de **145 854.77 €**.

Le résultat cumulé est de **658 536.20€**.

Ce résultat s'explique essentiellement par la non utilisation de l'excédent de l'année 2018 issu du CICE conformément aux engagements pris par le Conseil d'Administration lors du vote du budget 2019.

De plus, des mesures d'économies ont été prises au 2nd semestre 2019 pour maintenir le cap fixé en revoyant notamment l'ensemble des dépenses de fonctionnement tout en essayant aussi de déterminer des pistes d'économies pour 2020.

Ceci est notamment passé par des renégociations et des clôtures de marchés mais aussi avec un suivi financier fin au quotidien sur l'ensemble des dépenses pour en mesurer la pertinence et, le cas échéant, prendre des dispositions nécessaires.

A noter enfin que pour 2019, la taxe d'apprentissage d'un montant de 20 000 € n'a pas été versée conformément aux nouveaux dispositifs en vigueur.

Toutefois, les nouvelles règles de répartition de la CVAE ont fait qu'en 2019 il a fallu s'acquitter de deux années (2019 et acomptes de 2020) non prévues initialement au budget.

En complément, un diagnostic sécurité du site a été réalisé à l'été 2019 afin d'avoir une vision complète du sujet et engager de fait des actions rapides en la matière avec un suivi régulier lors des CSSCT.

A cet effet, un budget de 15 000 euros HT a été alloué à la mise en sécurité des locaux et à l'amélioration des locaux. L'objectif étant avant tout de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

II.3 Investissements réalisés et investissements prévus

Les gros investissements et travaux réalisés sur l'ensemble des sites sont à la charge, principalement, de la Communauté d'Agglomération, en sa qualité de propriétaire.

II.3.1 Investissements et travaux réalisés en 2019

96 592.77€ d'investissement ont été dépensés, notamment pour l'acquisition de 3 WC conducteurs aux terminus des lignes et pour l'acquisition de colonnes de levage bus pour permettre à l'atelier d'effectuer des réparations complexes et coûteuses (injecteurs bus) en interne.

Les recettes se sont élevées à 72 997.99 euros lié aux amortissements.

Le résultat d'investissement est de - 23 594.78 €. Le résultat cumulé est de 153 096.40 €.

II.3.2 Investissements et travaux prévus (à ce jour) en 2020

En 2020, il est prévu que le budget des investissements de la Régie PERIBUS soit de 153 096.40 €, dont 10 000 € pour le renouvellement du parc informatique, 25 000 € pour les sanitaires conducteurs (fin du dispositif) et 24 000 € en prévision du renouvellement des écrans SAE embarqués dans les bus et des smartphones billettiques qui deviennent obsolètes.

Des aléas sont aussi provisionnés à hauteur de 94 000 euros pour palier à des achats importants au niveau du parc de bus.

III Autres informations spécifiques au fonctionnement du réseau de bus

III.1 Fréquentation / recettes commerciales

Concernant le réseau Péribus (au sens strict) :

Les validations du réseau PERIBUS ont augmenté de 5 % par rapport à 2018 avec 1 674 021 voyages pour 2019 contre 1 596 511 en 2018.

En 2019, le kilométrage total des lignes a été de 1 348 107 kilomètres contre 1.6 millions en 2018 conformément aux objectifs de la restructuration du réseau. Soit moins 15.75 % conformément aux objectifs de la restructuration du réseau de septembre 2018.

35 694 km ont été sous-traités soit 2.7% du kilométrage total.

- La production du réseau PÉRIBUS fut, en 2019, la suivante :

	Kilomètres annuels totaux en propre	Kilomètres annuels en charge sous-traités
4 lignes structurantes	578 707	-
7 lignes express	267 495	-
4 lignes de quartier	359 665	-
11 lignes de rabattement	52 298	35 694
Navettes et T.A.D.	54 248	-
TOTAL	1 312 413	35 694

Ainsi, les impacts de la restructuration de septembre 2018 qui se sont accompagnés par des ajustements continus tout au long de l'année 2019 ont permis d'avoir un réseau adaptable aux demandes des usagers tout en continuant à attirer des personnes.

Il est aussi important de noter que l'augmentation du temps de validité du ticket unitaire de 1 h à 1 h 30 depuis septembre 2018 diminue le nombre de validation dans la mesure où les usagers utilisant ces tickets ne revalident pas en montant dans le bus (impossibilité technique). Parallèlement, un pass jour à 3 €, voyages illimités a été créée limitant de fait l'achat de titres unitaires.

Concernant le service Handibus :

4500 courses ont été réalisées en 2019 pour un taux de groupage de 1.43 usagers par course soit 6400 clients.

Ceci correspond à une centaine de personnes différentes qui utilisent le service.

1/3 des courses sont des courses occasionnelles et 2/3 sont des courses dites régulières (+ de 2 fois par semaine).

Concernant le service Télébus :

Les nouveaux critères d'accès instaurés en septembre 2018 ont permis sur une année complète d'avoir un service adapté au public cible tout en générant des économies (- 70 000 euros) par rapport à 2018.

Concernant le service Périvélo :

Ce nouveau service a été intégré aux missions de la Régie Péribus en juin 2019 avec 110 Périvélo en mise en location et un objectif de 400 vélos d'ici 2023. Au 31 décembre 2019, le parc de vélos notamment électrique a été porté à 210 vélos et une nouvelle commande de 100 vélos supplémentaires a été faite pour début 2020. Ce service est donc en pleine expansion et

un agent en charge des nouvelles mobilités a été recruté (mise à disposition) au 2nd semestre 2019 pour assurer le suivi et la gestion en lien avec la Directeur.

Les recettes commerciales :

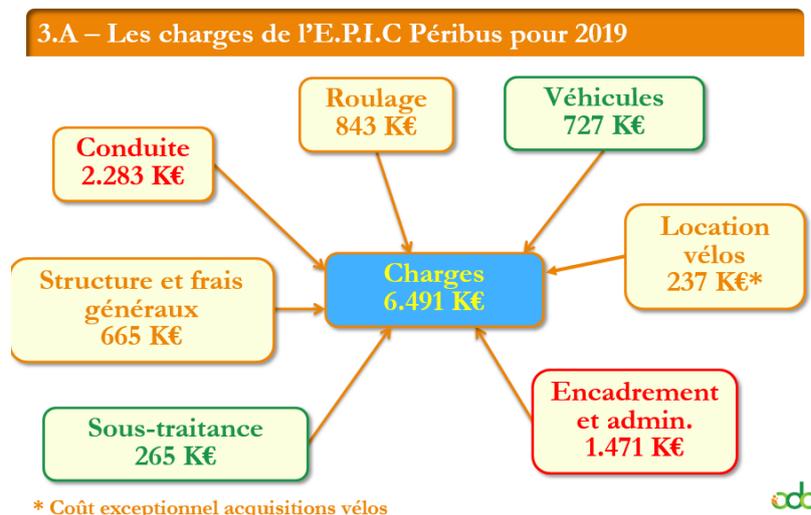
Les recettes commerciales s'élèvent à 1 056 864 euros soit -3.5% par rapport à 2018 mais en parallèle une baisse de la tarification de l'ordre de 40% a eu lieu en septembre 2018 et la même remarque précédente s'applique aussi concernant la durée de validité du ticket unitaire qui génère de fait moins d'achat.

III.2 Ratios de coûts et de productivité

Le ratio Voyageurs / Kms est de l'ordre de 1,35 (par rapport à 1,1 en 2017 et 1,7 au niveau national) en moyenne. L'objectif pour 2020 est d'avoir un ratio Voyageurs / Kms proche de 1.5 %. Toutefois des disparités importantes existent entre les lignes structurantes par exemple et les lignes express dont la vocation est différente.

Pour la 1^{ère} fois en 2019, les calculs ont été retravaillés pour déterminer le coût kilométrique du réseau qui s'établit à 4.77 euros / km.

Ce coût est élevé comparativement à d'autres réseaux. Des explications sont à rechercher au niveau des coûts RH même s'ils sont en nette diminution en 2019.



Ces chiffres globaux par principaux postes de dépenses, démontrent que la productivité à la Régie PERIBUS reste cohérente tout comme la maîtrise des coûts de structures.

Cependant, les coûts de conduites d'une part et d'autre part, les coûts d'encadrement et du personnel administratifs viennent pénaliser les principaux ratios d'activités qui peuvent

permettre une comparaison avec d'autres réseaux de taille similaire. Ces faits connus ont dans le cas présent été analysés avec précision.

Enfin, le parc bus (mis à disposition par le Grand Périgueux) s'élève à 55 véhicules.

4 mini-bus ont été renouvelés et mis en service en septembre 2019 permettant de sortir du parc des véhicules anciens de plus de 13 ans d'âge.

Ces nouveaux véhicules sont bien perçus par les usagers et les conducteurs.

De nouveaux achats doivent se poursuivre début 2020 pour finaliser le remplacement des mini-bus et ainsi avoir un parc plus homogène en termes de capacité de bus et accessible à 100% conformément aux engagements sur l'accessibilité.

- Pour rappel, l'E.P.I.C. détient

	Exploités	Réserve	Total
Autobus standard	23	4	27
Midibus	13	2	15
Minibus	10	3	13
TOTAL			55

- S'y ajoutent **deux midibus électriques hors-service**.
- S'y ajoutent également **14 véhicules** (hors réserve) **exploités par le sous-traitant CHÈZE** (qui lui appartiennent).



III.3 Activités 2019

En 2019, la principale évolution a été le changement du Directeur Général de la structure et le plein exercice, sur une année complète, du nouveau Conseil d'Administration.

Pour rappel, les objectifs du nouveau CA en lien avec les orientations du Grand Périgueux étaient les suivants pour les années 2019 et 2020:

- reprendre les suivis financiers et opérationnels pour aboutir à une gestion des coûts claire et efficiente ;
- maintenir et stabiliser les coûts de fonctionnement réajustés suite à la mise en place d'une comptabilité analytique ;
- promouvoir le réseau de bus et réaliser les ajustements en lien avec les réalités du terrain ;
- anticiper les évolutions futures en lien avec les grands aménagements (PEM, BHNS, haltes ferroviaires, etc) ;
- intégrer toutes les composantes de la thématique des mobilités comme par exemple avec les nouvelles mobilités et le Périvélo.

Au-delà de ces grandes orientations, une réorganisation interne a eu lieu à la fois géographique et en termes d'activités.

Des actions de fonds ont été déployées notamment vis-à-vis des obligations réglementaires.

III.4 Perspectives 2020

- a) Poursuite des ajustements sur le réseau Péribus.
- b) La nouvelle réglementation liée aux transports de personnes nous obligera à revoir les services des lignes R qui doivent désormais s'effectuer en autocars au regard de leur vocation essentiellement scolaire. A cet effet, de la sous-traitance est envisagée car Péribus ne dispose pas du matériel adéquat ;
- c) Le maintien coûts de fonctionnement est attendu pour 2020 ;
- d) Le nouveau contrat d'exploitation entre la Régie Péribus et le Grand Périgueux sera préparé au regard du bilan des 6 ans écoulés.

IV Conclusion

La Régie PERIBUS a su, en 2019, intégrer de nouvelles missions (Périvélo).

Une restructuration interne en lien avec des orientations précises du Conseil d'Administration ont été définies, mises en œuvre et elles sont en cours d'exécution pour se poursuivre en 2020 pour aboutir à une nouvelle contractualisation avec le Grand Périgueux.

L'entité Périmouv' prend désormais « corps » avec un véritable outil de la mobilité du quotidien qui est la structure Péribus.